

LA VIE DES SECTIONS

Union fédérale des retraités

N° 5 - Juin 2019 - Trimestriel



© CGT Cheminots



© Pascale Lalys

Edito

Restons mobilisés cet été !

Face à un gouvernement qui poursuit et accentue sa politique de casse de notre modèle social issu du Conseil National de la Résistance, il nous faut occuper le terrain pour élever le rapport de forces.

L'importante et belle manifestation des cheminots actifs et retraités du 4 juin dernier, avec plus de 15 000 participants, démontre que le potentiel existe.

Utilisons cette période estivale et la rentrée pour réunir nos syndiqués afin de leur donner les éléments d'une réflexion qui doit rayonner vers un maximum de retraités.

Renouvelons et accentuons le déploiement qui nous a permis de gagner les élections au Conseil d'Administration de la Caisse de Retraite et de Prévoyance. C'est bien cette activité convergente avec les actifs qui nous permettra de réussir nos prochains rendez-vous revendicatifs, afin d'imposer des reculs à ce gouvernement, avec l'objectif d'améliorer les conditions de vie des retraités.

Enfin, ce cinquième numéro de notre parution «La Vie des Sections» va vous donner la possibilité de découvrir quelques activités revendicatives et festives de nos sections.

Bernard Guidou
Secrétaire général de l'UFR



RETRAITÉS

Section d'**OULLINS**

La section des retraités CGT d'Oullins mène une bataille inlassable depuis déjà douze ans contre les dangers de l'amiante pour rappeler à nos dirigeants « que nous ne voulons pas perdre notre vie à la gagner ».

Deux initiatives pour faire bouger les choses

La commémoration le 11 mars 2019 des victimes de l'amiante qui a réuni plus de 60 cheminots actifs et retraités pour dire « ça suffit ! ». Déjà **14 morts et plus de 30 malades reconnus aux ateliers d'Oullins**.

Alors qu'en Europe l'interdiction de l'amiante est décrétée depuis 1992, en France, les industriels de l'amiante se regroupent dans une association « l'AFA¹ » pour militer contre l'interdiction et promouvoir l'usage contrôlé des fibres mortelles de l'amiante, dans un seul but : retarder l'interdiction de celle-ci.

Pourtant, avec le décret de 1997, la SNCF aurait du se mettre en conformité avec la loi, mais rien ou presque n'a été entrepris pour protéger les cheminots.

A chaque fois que surgissait une situation dangereuse, la direction

SNCF a constamment fuit ses responsabilités, préférant utiliser le chantage à la perte de charge de travail, à la sous-traitance, voire même de la fermeture de l'atelier.

Face à cela, la CGT exige :

- un haut niveau de protection car l'amiante est encore bien présente dans nos locomotives ;
- la réparation pour les victimes sans tracasseries administratives.

La réunion d'information du 29 mars 2019, avec l'avocate en charge du dossier concernait la plainte de **294 cheminots** contre la SNCF, déposée le 09/03/2017 par le Syndicat « **Pour mise en danger de la vie d'autrui** ».

Soixante cheminots ont débattu des risques de l'amiante et de ses conséquences, de la lenteur de la justice et des obstacles rencontrés par notre plainte.

Les cheminots, éclairés par notre avocate, ont conscience que ce sujet de l'amiante met en jeu des intérêts financiers et politiques énormes.

Depuis le départ de la plainte, il y a deux ans, il est difficile d'avoir des informations du parquet de Lyon sur l'instruction du dossier. Nous avons même constaté que celui-ci avait été délocalisé à l'île de la Réunion. Qui a été auditionné ? Pourquoi ? Quand ?

... Pas de réponse.

Pour l'heure le dossier est revenu à Lyon où l'instruction continue, espérons qu'elle débouche sur des poursuites judiciaires contre la SNCF.

Parallèlement à l'enquête judiciaire, le syndicat d'Oullins poursuit son travail d'aide aux nouvelles victimes en déposant des dossiers au Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante ».

Il a également engagé une requête ministérielle pour faire reconnaître les Ateliers d'Oullins comme « établissement amianté » auprès de la DIRECCTE (inspection du travail) afin de simplifier les démarches administratives des malades.

L'anxiété de contracter la maladie est une préoccupation pour de nombreux cheminots actifs ou retraités. Engager des procédures pour anxiété est possible en saisissant le Conseil des Prud'hommes. L'évolution de la Cour de cassation sur le préjudice d'anxiété face à l'amiante est un signe encourageant pour nos actions judiciaires, mais les obstacles vont être nombreux.

Sur le sujet de l'amiante, comme pour d'autres, le rapport de force est nécessaire pour accélérer les procédures, gagner les réparations pour les victimes et briser le silence des médias sur ce scandale.

Christian Brun

¹ AFA Association française de l'amiante

AGISSONS ENSEMBLE POUR AMÉLIORER LA VIE DES RETRAITÉS

Secteur **ALSACE**

La conférence du Secteur Alsace s'est déroulée du 24 au 25 avril 2019 à Mulhouse. Il y a été décidé de renforcer l'activité au sein des sections de retraités.

Moins d'un mois après, le 15 mai 2019, le Comité Général de Secteur Retraités s'est réuni à Strasbourg. Il a affirmé et mis en place des objectifs communs à tous.

Le Secteur Alsace et Nord Franche Comté comprend sur son territoire les sections de retraités suivantes : Bischheim, Strasbourg, Colmar, Mulhouse et Belfort. Plus de 200 adhérentes et adhérents y sont rattachés. Son activité s'oriente autour de quatre thèmes principaux : renforcement, politique financière, politique revendicative et sociale, bataille des idées.

Binôme Actif-Retraité :

Dans chaque syndicat, un couple de syndiqués (un actif et un retraité) formeront un binôme. Ce dernier aura pour mission :

- De recenser, parmi nos adhérents et les cheminots de son secteur géographique, les retraitables et les jeunes retraités ;
- De prendre contact avec eux ;
- D'organiser des réunions d'information à la retraite en invitant largement nos collègues concernés.

Nous accompagnerons nos adhérents afin que ce passage se traduise par une implication dans la section locale de retraités. Nous nous renforcerons en proposant et en concrétisant l'adhésion.

Permanence d'information des retraités : Nous tiendrons également des permanences. Elles doivent être programmées et portées à la connaissance des cheminots actifs, retraités et pensionnés.

Création d'un journal de la vie des sections du Secteur :

Les comptes rendus de réunion des sections syndicales et les actions menées par elles seront collectées au secteur. Les éléments transmis serviront à réaliser un journal des sections locales à destination des retraités et pensionnés du secteur.

Le 1^{er} journal pourrait être édité au mois d'octobre 2019.

Rien ne se fera en dehors ou sans les sections, dans les syndicats. Ces dernières, avec ses militants, sont à la base du syndicalisme retraité de la CGT.

Le secteur sera à l'écoute et répondra aux diverses sollicitations. Il sera aussi le lien avec la Fédération. Il décentralisera les Comités Généraux de Secteur Retraités au plus près des sections et de ses adhérents.

Eric Bezencon

Section de **ST MARCELLIN** - Secteur **ALPES****Une soupe citoyenne pour débattre.**

La section des retraités de Saint Marcellin travaille avec l'union locale CGT.

Chaque année est organisée une initiative de rencontre citoyenne devant la gare autour d'une soupe préparée par nos camarades cheminots de la section et chauffée dans un immense chaudron au feu de bois.

Au-delà de l'aspect culinaire, nos camarades ont participé activement en amont pour aller à la rencontre des salariés devant les entreprises sur le site de Saint Marcellin, avec plus de mille tracts distribués.

Pendant que l'exécutif politique menait un soi-disant « grand débat », les camarades ont donné la parole aux soixante participants.

Sur les questions relatives au pouvoir d'achat, le partage des richesses, le service public ferroviaire avec l'ouverture des guichets à Saint Marcellin

et Vinay, la politique tarifaire, mais aussi sur le service public de santé, le devenir de nos retraites, nous avons construit ce soir-là une véritable convergence de réflexions et d'idées.

Ce débat-rencontre se déroulait avec les usagers afin que cette convergence de luttes permette de gagner des avancées pour les salariés, les retraités et le service public.

Denis Lamari

Section d'ALES - Secteur de MONTPELLIER



Comme nous le faisons une à deux fois par an, nous décentralisons nos réunions au plus près des syndiqués. Cette fois-ci, cela a eu lieu le 17 Avril 2019 à Chamborigaud.

Une vingtaine de camarades ont répondu présent.

Après avoir visionné deux vidéos de la CGT qui explicitent les attaques gouvernementales et les propositions de

la CGT en ce qui concerne les retraités, nous avons diffusé un diaporama concernant les propositions de notre Fédération concernant l'avenir du régime spécial, diaporama commenté par Jean Luc Cazorla, membre du Bureau de l'UFR.

Les syndiqués sont intervenus autour de ce thème mais également et plus largement sur l'activité de la CGT en territoires et sur le congrès de la CGT.

En fin de matinée, les responsables du syndicat ont fait le point sur la situation concernant l'entreprise et les instances représentatives du personnel, et en particulier, l'avenir des activités sociales et culturelles. Enfin, comme il est de tradition, nous nous sommes attablés autour d'une excellente daube de sanglier préparée par les camarades de Génolhac. Un grand merci à eux.

Lucienne Gay

Section de SAINTES - Secteur de BORDEAUX



Le 1^{er} juin dernier le syndicat des cheminots de Saintes, avec ses deux sections de retraités, a fêté le centenaire de la Maison des Cheminots. Ce bien, situé dans le quartier de la gare et des ateliers, a été acquis le 23 avril 1919 par le Syndicat des Travailleurs des Chemins de Fer de l'État.

Depuis cette date cette maison a toujours été le centre de la vie syndicale cheminote CGT à Saintes, sauf pendant la période 1939-1944

où elle fut mise sous séquestre. Elle fut même le siège du Secteur Fédéral CGT de l'Arrondissement SNCF de Saintes. Pour préparer cette journée, les retraités du syndicat on retourné leurs manches pour embellir et rénover la maison. L'outillage des bricoleurs

a été mis à contribution et après quelques joyeuses séances de travail, la maison a rajeuni de quelques dizaines d'années.

Le matin a été l'occasion pour les anciens militants et responsables du syndicat de rencontrer les plus jeunes et les souvenirs ont rejailli des mémoires. La Fédération y était représentée par Bernard Guidou, ancien secrétaire du syndicat.

La situation actuelle du Chemin de fer en général et à Saintes en particulier a bien sûr été évoquée, ce qui a permis aux anciens de mesurer l'évolution de l'entreprise.

La journée s'est poursuivie par un repas dans le jardin. L'après-midi le syndicat avait invité les syndicats CGT de la localité ainsi que les Unions Locales CGT du territoire. Après avoir écouté l'historique de la Maison des Cheminots, chacun a pu se replonger dans les archives du syndicat (le 1^{er} cahier de réunion date de 1920) exposées dans une des salles. Nombreux se sont reconnus sur des photos de manifs ou de réunions, ce qui a permis de constater les changements physiques ou capillaires de certains. Souhaitons que cette maison reste encore longtemps le centre de la vie du syndicat CGT des cheminots de Saintes.

Un vin d'honneur a clôturé cette agréable journée, curieusement, personne ne s'est engagé à prendre rendez-vous pour le bicentenaire.

Claude Sabourin